

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°15 Indemnités,

n°15

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 août 1930
Numéro JO n° 405 du 31/08/1930	Date du numéro 31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

l'article 1° de l'arrêté du 7 août 1930 accordant aux divers chefs de service de la colonie, pour année 1930, des suppléments de fonctions, est moditié comme suit : Chef du service judiciaire, ..., 2,000 (Le reste sans changement.)